



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lézard ocellé (Timon lepidus)
Alexandre Roux

PLAN NATIONAL D' ACTIONS

en faveur du

Lézard ocellé en Occitanie

Le Lézard ocellé (*Timon lepidus* - Daudin, 1802) est facilement reconnaissable à sa robe parsemée d'écailles noires et jaunes sur le dos et d'ocelles bleus disposés sur trois rangs sur les flancs.

À l'instar de nombreux lézards, il reste inféodé aux milieux ensoleillés.

C'est le plus grand lézard de France. Il se rencontre dans la plupart des paysages secs, en dehors des forêts denses, des zones de marais ou de prairies humides et des zones de grandes cultures dépourvues d'abris.

Espèce endémique du sud-ouest de l'Europe, le Lézard ocellé se rencontre en Espagne, au Portugal, en France et plus marginalement, en Andorre et au nord-ouest de l'Italie.

Infos clés

Statut UICN*:
Vulnérable

En Europe:
Espèce
quasi-menacée

Longévité:
5 ans

Implantation:
770 communes

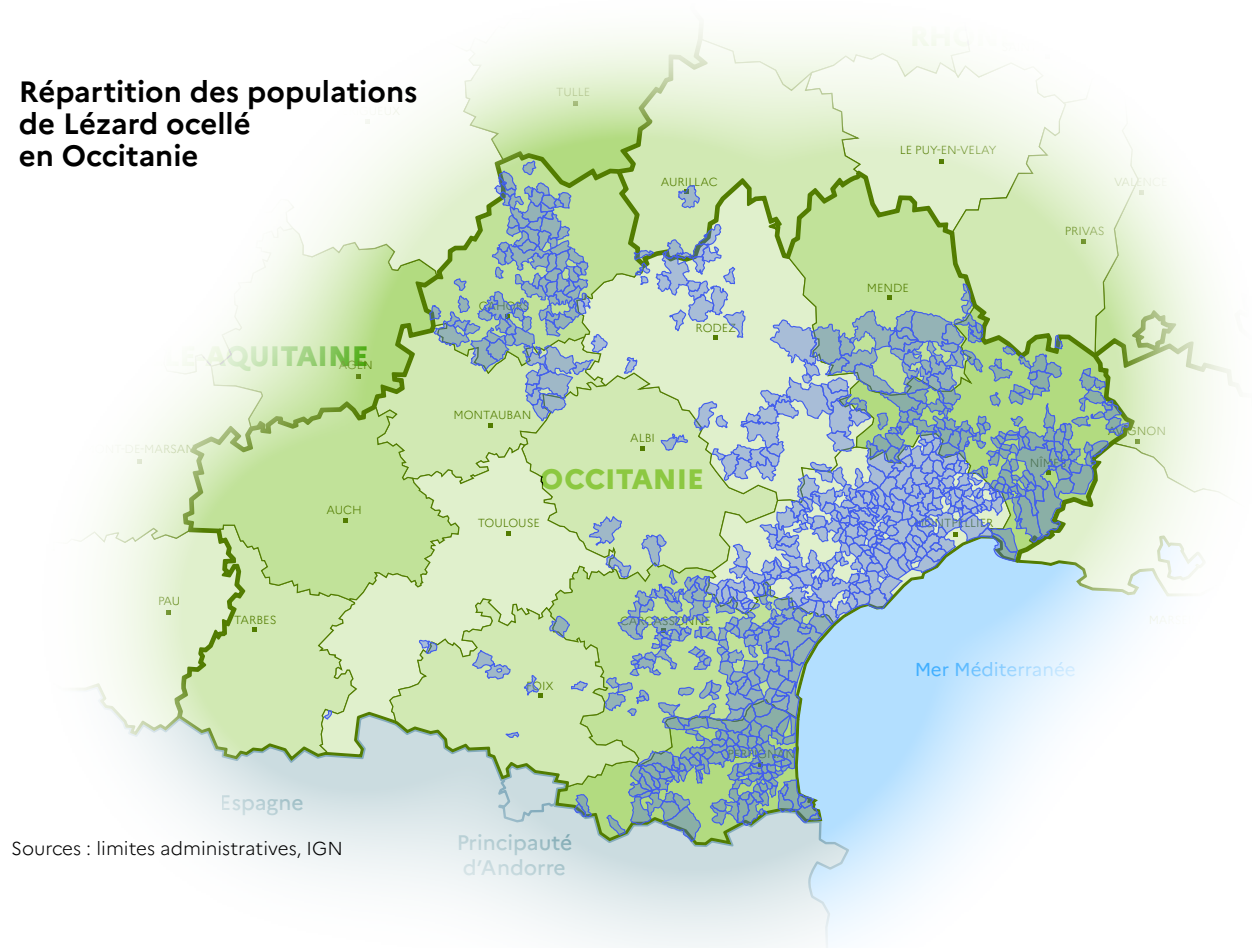
**LE 2020
PNA 2029**

14 actions
de prévention

Financement
de l'État **10 à 15 k€**

* Liste rouge nationale de l'Union internationale pour la conservation de la nature

Répartition des populations de Lézard ocellé en Occitanie



En France, les populations de Lézard ocellé se répartissent essentiellement selon trois grands ensembles :

- Une population méditerranéenne, sur le pourtour méditerranéen, dans la vallée du Rhône, de la Durance, du Var et en altitude, dans les Grands-Causse méridionaux et la Cerdagne. Par le piémont pyrénéen, elle se prolonge en isolats en Ariège et jusqu'en Haute-Garonne. De même, par le piémont sud de la Montagne noire, elle atteint le Tarn (Causse de Caucalières-Labruguières).

- Une population atlantique continentale, centrée sur les causses du département du Lot et de ces départements limitrophes.
- Une population atlantique située sur les dunes littorales, depuis le sud du massif landais jusqu'à l'Île d'Oléron en Charente-Maritime, ainsi qu'en Vendée, dans la Forêt d'Olonne.

Le Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé 2020-2029 propose quatorze mesures pour assurer la conservation à long terme des populations de Lézard ocellé.

PRINCIPALES MENACES

- Diminution de la ressource en gîtes
- Modification des pratiques agricoles
- Artificialisation des sols
- Fragmentation des habitats
- Mortalité routière
- Prédation par des animaux domestiques autour des lieux habités

PRINCIPALES ACTIONS

- Renforcement des connaissances sur la répartition de l'espèce et acquisition de données permettant d'évaluer son statut de conservation
- Évaluation régulière de l'adéquation entre la répartition du Lézard ocellé et des zonages environnementaux (ZNIEFF, Espaces protégés)

Rédaction d'un guide de gestion de l'habitat et de mesures « éviter, réduire, compenser »

Actions de sensibilisation tout public